

Mécanicien(ne) Conseiller(ère) en Trottinettes et Vélos à Assistance Electrique

Métier

Le mécanicien conseiller de trottinettes et de vélos à assistance électrique réalise les prestations depuis la prise en charge du véhicule à son entrée dans l'atelier jusqu'à sa restitution au client.

Le mécanicien conseiller :

- ✚ réalise les opérations de diagnostic, de réparation, de maintenance, de conseil technique et de service après-vente,
- ✚ s'informe des prescriptions du fabricant concernant les modes opératoires,
- ✚ effectue l'entretien périodique, le remplacement de pièces d'usure, le dépannage et la réparation des différents organes et équipements du véhicule afin de le rendre conforme à son état d'origine,
- ✚ effectue le montage d'accessoires complémentaires ainsi que leur mise en service éventuelle,
- ✚ restitue le véhicule au client en lui fournissant des explications et des recommandations d'usage,
- ✚ effectue parallèlement les travaux de préparation et conseil à la vente de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques neufs ou d'occasion.

Validation

- Attestation de formation